

J'ai le plaisir de vous présenter un article paru en 2009 dans le bulletin *Parle-moi de Rennes-le-Château* qui fait le point, semble t-il, de manière exhaustive, sur ce qui est connu du rapport attribué à Ernest Cros. Si ses conclusions s'avéraient exactes, alors il n'y aurait plus aucun doute sur l'existence et l'authenticité des deux pierres décrites dans le dit rapport.

Quelques Observations sur le Rapport « Cros »

La première tentative de datation du rapport « Cros » fut faite par Pierre Jarnac dans deux de ses parutions : en 2002 dans sa *Bibliographie de Rennes-le-Château*¹ et en 2003 dans le bulletin Pégase². À l'époque, ce chercheur, que l'on ne présente plus, s'appuyait sur un article du journal *Noir et Blanc* de Robert Charroux qu'il croyait paru en 1960. Or, aujourd'hui, il s'avère que l'article en question date de 1962.

Les premières manifestations du rapport :

En avril 1962, paraît chez les éditions Fayard l'ouvrage de Robert Charroux *Trésors du Monde enterrés, emmurés, engloutis*, dans lequel le rapport « Cros » n'est évoqué ni par son nom ni par son contenu³. En juillet de la même année, dans le cadre du *Club des Chercheurs de Trésors*⁴, a lieu à Rennes-le-Château l'enregistrement de l'émission radiophonique de France-Inter, animée par Robert Arnaut et Robert Charroux. C'est à cette occasion qu'est évoqué pour la première fois le rapport « Cros », du nom de l'ingénieur en chef qui lui prête depuis le début son nom, et qu'en sont donnés des extraits. Faisant suite à l'émission, le journal *La Dépêche du Midi*, qui assistait à son enregistrement, publie aussi, le 1^{er} août, un court texte retraçant cette aventure radiophonique. Est réitéré l'appel aux auditeurs parisiens lancé par Robert Charroux pour tenter de retrouver les deux pierres signalées dans le rapport : « *Ils sont d'autant plus permis, ces espoirs, qu'un appel sera lancé sur les ondes pour retrouver deux pierres triangulaires portant diverses inscriptions clé. Ces deux pierres seraient à Paris. L'une porte les inscriptions suivantes : « P. S. reddis celis regis arcis praecum » et l'autre : « Sae sis in medio linea ubi M. cecat linea parva P. S. praecum. ».* ». Toujours à la même époque, paraît dans le journal *Noir et Blanc*, sous le pseudonyme d'Yves Saint-Saviol, un article de Robert Charroux sur l'histoire du trésor de Rennes-le-Château⁵. Y sont mentionnés naturellement des extraits du dit rapport et le nom de son prétendu auteur.

Ce rapport porte donc le nom de « Cros ». Pourtant, sa rédaction, évoquant des événements s'étant déroulés au cours des années 1958 et 1959, ne peut évidemment pas être à l'initiative d'Ernest Cros, décédé à Paris en 1946. Parmi tous les auteurs ayant traité de l'affaire du trésor de l'abbé Saunière et qui évoquent dans leurs écrits ce texte, nul n'a pu répondre à la question, il est vrai fort délicate, de sa paternité. De surcroît, il existe deux versions de ce document ayant circulé sur la colline au début des années soixante. L'une d'elles, composée de quatre pages dactylographiées sur du papier à en-tête de l'autel *La Tour*, provient de la machine à écrire de Noël Corbu dont on distingue en transparence, sur

¹ Les Cahiers de Rennes-le-Château n° 12 – *Bibliographie de Rennes-le-Château* par Pierre Jarnac, éditions Bélisane, 2002, p. 8.

² Pégase Le chaînon manquant, Rennes-le-Château. Le Bulletin, n° 2 hors série, *Dossiers gothiques – Les textes fondateurs*, octobre 2003, p. 3.

³ Il le sera dans la nouvelle édition que Robert Charroux fera publier chez Fayard en 1972 : *Trésors du monde, trésors de France, Trésors de Paris, enterrés, emmurés, engloutis*.

⁴ La retranscription du texte de cette émission figure aux pages 23 à 40 du bulletin *Parle-moi de RLC* de 2005 et est également retransmise intégralement sur le site de l'association à l'adresse suivante :

http://www.asso-rlc.doc.dafun.com/documents_sonores/rcharrouxsonore.html

⁵ L'article où Robert Charroux traite de plusieurs histoires de trésors, dont celle de Rennes-le-Château, s'intitule *La chasse aux milliards est ouverte : on va sortir les trésors de leurs cachettes*. Il est lisible à l'adresse :

<http://www.asso-rlc.doc.dafun.com/presstmagazines/noir%20et%20blanc/images/NoiretBlanc1962.pdf>

le verso de la feuille, le nom inversé *LA TOUR* ⁶ ; la seconde, de cinq pages, également dactylographiées, était donnée par René Chésa aux chercheurs qui la lui demandaient ⁷. C'est la première version la plus répandue car les visiteurs de Rennes connaissant Noël Corbu étaient plus nombreux que les correspondants de René Chésa.

Deux versions impliquent nécessairement un modèle et une copie éventuellement corrigée. Mais dans le cas présent, il est difficile de déterminer laquelle des deux a été composée avant l'autre, cela d'autant plus que René Chésa connaissait Noël Corbu dont il fréquentait assez régulièrement le restaurant.

Sur le fond, ces deux versions sont identiques mais différentes sensiblement sur la forme par des ajouts ou suppressions pratiqués indépendamment sur l'une ou l'autre et inversement. Le tableau qui suit énumère ces différences et fait volontairement abstraction de celles, insignifiantes, de mise en page et d'écriture de certains mots pour ne mettre en exergue que ces ajouts et suppressions. Pour simplifier leurs dénominations, la première sera appelée *version Noël Corbu*, la seconde *version René Chésa*.

Version Noël Corbu	Version René Chésa
p. 1 : Mr. CROS qui s'était retiré définitivement à PARIS à la fin de l'année 1.945 ...	p. 1 : Mr. L'ingénieur en chef CROS qui s'était retiré définitivement à PARIS à la fin de l'année 1945 ...
p. 1 : Mr. CROS était quasiment universel ...	p. 1 : Mr. L'ingénieur en chef CROS était un esprit quasiment universel ...
p. 1 : Mr. CROS n'appartenait pas à l'église catholique ...	p. 1 : Mr. L'ingénieur CROS n'appartenait pas à l'église catholique ...
p. 2 : Phrase absente (*)	p. 2 : vous rappelez-vous, Mr. Le CURE, les lettres et signes gravés sur la dalle ? -réponse : « je ne me rappelle d'aucune lettre et d'aucun signe » ;
p. 2 : l'Abbé SAUNIERES ne répond pas et change de conversation ;	p. 2 : L'abbé SAUNIERES ne répond pas et change de sujet de conversation ;
p. 3 : (Mr. CROS avait examiné ce calice et la marque du poinçon) ; - il paya les notes de fournisseur ...	p. 3 : (Mr. CROS avait examiné ce calice et ce poinçon) ; - il paya des notes de fournisseur ...
p. 3 : - Interprétation de l'inscription linéaire par Mr. CROS-	p. 3 : - Interprétation de l'inscription linéaire de Mr. CROS-
p. 3 : 2) - les deux barres initiale et terminale ...	p. 3 : 2) - les deux barres initiales et terminales ...

⁶ Cette version est lisible ici : http://www.asso-rlcdoc.dafun.com/Villes%20Villages/ville%20rennes%20le%20chateau/images/Cros_par_Corbu.pdf

⁷ Cette version est lisible ici :

<http://www.asso-rlcdoc.dafun.com/Villes%20Villages/ville%20rennes%20le%20chateau/ernestcros.html>

p. 3 : se l'étant communiqué successivement de l'une et de l'autre ...	p. 3 : se l'étant communiqué successivement de l'une à l'autre ...
p. 3 : et aussi aux alentours du Casteillas ?	p. 4 : au Casteillas ?
p. 4 : - IN MEDIO LI LINEA ...	p. 5 : - IN MEDIO + LINEA ...
p. 4 : là où le côté le plus petit coupe le plus grand	p. 5 : Là où le plus petit coupe le plus grand

(*) Cette omission est un indice déterminant qui permet de dire que la version « *Chésa* » de ce rapport est antérieure à celle de Noël Corbu. Certes, comme le révèle cette énumération exhaustive, des ajouts et des retraits ont été pratiqués indifféremment d'un document à l'autre. Mais ceux-ci sont insignifiants et ont essentiellement été faits dans un esprit de correction pour notamment préciser (*là où le côté le plus petit coupe le plus grand*) ou pour alléger (*l'Abbé SAUNIERES ne répond pas et change - de sujet -de conversation*) le texte modèle sans incidence sur sa bonne compréhension. Par contre, il est davantage concevable pour Noël Corbu, qui dactylographie un texte, d'en oublier distraitemment une phrase entière plutôt que de l'y ajouter et donc de l'inventer. En conséquence, il paraît donc logique de considérer que la version « *Chésa* » de ce rapport, qui contient cette phrase (deux lignes entières), soit antérieure à celle recopiée par le restaurateur de Rennes dont elle est absente.

Les relations d'Ernest Cros :

L'auteur de ce rapport anonyme définit clairement que le curé de Rennes-le-Château et l'ingénieur auraient entretenu une relation amicale et courtoise durant plusieurs années : « *M. Cros avait connu l'abbé Béranger Saunières, avait eu plusieurs entretiens avec lui.* » ; et de citer un dialogue ayant été échangé entre les deux hommes au sujet de l'effacement d'inscriptions et de signes gravés sur la dalle recouvrant l'ossuaire.

- La dalle tombale de la Dame de Blanchefort se trouve au prétendu ossuaire de Béranger SAUNIERES; -celui-ci a soigneusement effacé l'inscription; pourquoi?-question de Mr. CROS-: "pourquoi avez-vous si soigneusement lissé cette dalle, de telle sorte qu'il ne subsiste plus rien de l'inscription?";-réponse:"cette dalle convenait pour mon projet d'ossuaire et il n'y avait aucune raison de garder cette inscription";-réflexion de Mr.CROS-:"comme il est regrettable qu'un homme cultivé comme vous n'ait eu l'idée de prendre copie de cette inscription!"; l'Abbé SAUNIERES ne répond pas et change de conversation;

Dialogue qui, sous la plume de Gérard de Sède, deviendra dans *L'Or de Rennes*⁸ :

- Pourquoi donc, monsieur le curé, avoir déplacé cette tombe ?
- Voyez-vous, il meurt chaque année plusieurs paroissiens ; le cimetière était devenu trop petit pour qu'ils aient une sépulture décente. Avec les restes des plus anciens morts, j'ai donc fait l'ossuaire que vous voyez ici ; il me fallait bien le couvrir : c'est à quoi m'a servi cette pierre tombale.
- Mais comment se peut-il qu'un homme tel que vous, si cultivé, si épris du passé, ait effacé cette antique inscription ?
- Sur un ossuaire, elle n'aurait eu aucun sens, répondit évasivement Béranger qui s'empressa de faire dévier l'entretien.

⁸ *L'Or de Rennes ou la vie insolite de Béranger Saunière, curé de Rennes-le-Château*, par Gérard de Sède, éditions Julliard, 1968, page 29.

Dans son ouvrage de 1978, Franck Marie écrit à ce propos ⁹ : « (1) M. Cross a affirmé qu'avant la venue de B. Saunière cette dalle se trouvait vers le centre du cimetière à proximité du clocher - Archives privées de Monsieur l'Abbé Maurice-René MAZIERES. ».

Quelques pages plus loin, ce même auteur reprend et précise la relation entre l'abbé et l'ingénieur : « Les deux hommes se rencontrèrent parfois, les entrevues entre le scientifique et le prêtre étaient orageuses. Leurs altercations sont restées célèbres. » ¹⁰.

À son tour, en 1985, dans son *Histoire du Trésor de Rennes-le-Château*, l'auteur Pierre Jarnac, s'appuyant aussi sur le témoignage de l'abbé Mazières qu'il a questionné, confirme que l'abbé Saunière et Ernest Cros se sont connus : « À plusieurs reprises, les gens de Rennes ont vu les deux hommes se disputer à ce propos. » ¹¹.

Ils auraient même correspondu : « De fait, lors de ses congés, entre 1892 et 1917, il connut et fréquenta l'abbé Saunière. Les deux hommes, malgré leurs désaccords, s'estimaient. Il existe des lettres de M. Cros répondant à des demandes de renseignements du curé de Rennes. Ainsi, l'une d'elles, explique à l'abbé Saunière comment l'on s'y prend pour mesurer la hauteur d'une montagne. Question que notre héros avait posée à M. Cros. » ¹².

Si cette relation s'avère authentique puisque relatée, d'une part, par Pierre Jarnac via le témoignage de l'abbé Mazières, et d'autre part, dans le rapport lui-même, elle n'est cependant pas apparente dans les carnets de correspondances de l'abbé Saunière durant la période allant de 1896 à 1917. On y trouve bien trace de plusieurs lettres que le curé envoya à diverses personnes portant le patronyme de Cros, ou qu'il reçut des mêmes, mais rien concernant un Cros de prénom Ernest venant de Paris ou de Ginoles !

Correspondance BS						
Date	type	Personne	Commentaire	Rem	Ville	Id Ville
samedi 10 oct 1896	E	CROS général	Vicaire demande écharpe de l'au. Des (?) et perm. De dire la messe des (?)	Cros	Carcassonne	-
lundi 12 oct 1896	R	CROS général	Vicaire Demande à Monseigneur autorisation de dire la messe aux R(?)	Cros	Carcassonne	-
jeudi 20 mai 1897	E	CROS F.	Invitation à la visite épiscopale	Cros	Narbonne	-
samedi 22 mai 1897	R	CROS	Viendra à la visite de Monseigneur	Cros	Carcassonne	-
dimanche 18 juillet 1897	R	CROS	Ne peut venir à Ste Madeleine	Cros	Carcassonne	-
dimanche 1 janvier 1899	R	CROS	Envoi de carte	Cros	NR	-
jeudi 27 avril 1899	R	CROS Nini (?)	Viendra aujourd'hui si le temps le permet	Cros	Limoux	-
jeudi 20 juillet 1899	R	CROS Henri	Demande d'argent	Cros	Limoux	-
mardi 25 juillet 1899	R	CROS Henry	2e demande d'argent	Cros	Limoux	-
mercredi 26 juillet 1899	E	CROS Limoux Henri	Réponse à ses deux lettres	Cros	Limoux	Limoux

⁹ *Rennes-le-Château étude critique* par Franck Marie, éditions Vérités anciennes 1978, page 27.

¹⁰ *Ibid.* page 30.

¹¹ *Histoire du trésor de Rennes-le-Château* par Pierre Jarnac, éditions Bélisane, 1985, page 189.

¹² *Ibid.* pages 298 et 299.

Correspondance BS

Date	type	Personne	Commentaire	Rem	Ville	Id Ville
dimanche 31 déc 1899	R	CROS Henri Lézignan	Envoi de carte	Cros	Lézignan	Lézignan
mardi 31 déc 1901	R	CROS et sa famille Limoux	Envoi de carte	Cros	Limoux	Limoux
mercredi 1 janvier 1902	E	CROS et sa famille Limoux	Envoi de carte	Cros	Limoux	Limoux
mercredi 13 août 1902	E	CROS Frédéric à Alet	N'a pas à venir me remplacer	Cros	Alet les Bains	Alet les Bains
jeudi 25 sept 1902	R	CROS Famille de Limoux	Lettre de faire part	Cros	Limoux	Limoux
dimanche 31 mars 1907	R	Urbain CROS Narbonne	Envoi plantes à Marie	Cros	Narbonne	
samedi 17 août 1907	E	Marie fleuriste Narbonne	Réponse à sa lettre du 31 mars	Cros	Narbonne	
vendredi 6 sept 1907	R	M. CROS Narbonne	Au sujet de fleurs	Cros	Narbonne	
mardi 13 déc 1910	E	Clotilde CROS Saint Dizier	Souhaits de bonne année	Cros	St Dizier	
Samedi 31 déc 1910	R	Famille CROS Narbonne	Envoi de carte	Cros	Narbonne	

Il y a quelques années, j'ai discuté de la relation possible *Cros/Saunière* avec Pierre Jarnac qui m'a affirmé avoir vu la lettre dont il parle plus haut. Il serait néanmoins profitable à la recherche, et pour la validation définitive de cette relation épistolaire entre les deux hommes, de connaître le nom du propriétaire de cet écrit qui n'a jamais été publié.

Une autre relation entre Ernest Cros et Noël Corbu est encore quelquefois avancée par de rares chercheurs. Il paraît donc important, pour en déterminer la crédibilité, de poser la question à Claire Corbu, épouse Captier, fille du restaurateur. Cette relation lui semble fort surprenante car, fait-elle remarquer à juste titre, l'ingénieur est décédé en 1946 à Paris, où il s'était retiré, alors que son père, Noël Corbu, ne s'est installé dans la région audoise, et plus précisément à Rennes-le-Château, qu'en 1944.

En revanche, parmi les nombreuses sources d'informations que l'abbé Mazières utilisa pour son étude sur la présence de templiers au Bézu, il indique clairement celles provenant des précédentes recherches effectuées par : « *M. l'Ingénieur en chef Cros, ancien directeur du réseau des chemins de fer de l'État, ancien polytechnicien, retiré à l'Établissement thermal de Ginoules, dont il était devenu propriétaire par son mariage ; c'était un chercheur infatigable.* »¹³. A-t-il bénéficié en direct, sur le thème de Rennes-le-Château, d'informations ou de documentation données par Ernest Cros lui-même ou celles-ci provenaient-elles d'un membre de sa famille qui en aurait hérité en 1946 après son décès ? On verra plus loin que cette question trouve une réponse. Mais pour le moment, ce qui est certain, c'est que l'abbé Mazières a connu Ernest Cros. Comme le soulignent d'ailleurs alternativement Franck Marie et Pierre Jarnac dans leurs ouvrages : « *M. L'abbé Mazières a bien connu M. Cros. Ses*

¹³ *La venue et le séjour de Templiers du Roussillon à la fin du XIII^e siècle et au début du XIV^e dans la vallée du Bézu (Aude)* par l'abbé Maurice-René Mazières in Mémoires de la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne, années 1957 à 1959, 4^{ème} série - tome III, page 232.

souvenirs, sur ce point, remontent surtout aux années qui précédèrent la seconde Guerre Mondiale. »
¹⁴. Cette relation est d'ailleurs corroborée par le fait que l'abbé Mazières exerça son ministère du 12 octobre 1940 jusqu'au 23 septembre 1954 comme vicaire à Quillan.

On trouve encore confirmation écrite de cette relation, et on découvre un aspect inconnu des travaux d'Ernest Cros, dans le compte-rendu d'une *recherche historique à Saint-Martin-Lys* paru en 1966 dans les *Mémoires de la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne* (années 1960 à 1962, 4^{ème} série, tome IV, p. 95) où l'abbé Mazières dit à propos de personnes ayant entendu des voix à St-Martin Lys : « *Il paraît certain qu'il s'agit d'hallucination collective ayant sa cause dans un phénomène naturel. Un ingénieur en chef des Chemins de fer, M. Ernest Cros, décédé en 1946, avait fait une longue expérimentation à ce sujet, n'hésitant pas, à plusieurs reprises, à passer la nuit sur l'emplacement de l'abbaye. Il attribuait ces manifestations à des phénomènes d'acoustique, causés par le déplacement des couches d'air quelques heures avant le lever du jour : les couches d'air chaud montantes et les couches d'air froid descendantes provoquent des sifflements dans les failles et les cheminées des parois, le phénomène étant plus ou moins intense suivant la différence de degré entre les couches d'air supérieures et inférieures. Il comparait ce phénomène à celui de la grotte de Fingal, en Écosse, où, toutefois, les harmonies musicales sont causées, non point tellement par le mouvement des couches d'air, mais par le clapotis des vagues sur les colonnes de basalte. »*

Dans la même étude (p. 96), l'abbé Mazières parle d'une enquête entreprise par l'ingénieur en chef qu'il aurait reprise : « *Où sont passées ces ruines ? Où sont passées toutes ces vieilles pierres ? M. Cros avait fait une enquête ; j'ai pu la reprendre après lui : Elles ont servi à faire des murs de soutènement dans le village ; elles sont passées dans la chaussée de la route ; elles ont formé le remblai de la voie ferrée et les parois du tunnel. »*. L'abbé Mazières fait ensuite part de sentiments d'Ernest Cros sur la destruction d'un site : « *Et, ce qui est vraiment surprenant et pénible, c'est que cette destruction a été consentie par des hommes qui avaient fait des études techniques très poussées : MM. les ingénieurs de la voie ; M. Cros, ingénieur en chef du réseau de l'État, déclarait ne point connaître de protestations d'ingénieurs du réseau du Midi. Quant à lui, il se déclarait indigné ; et j'affirme que son indignation ne venait pas du fait qu'il n'appartenait pas au même réseau que les auteurs de la déprédation ; non, M. Cros aimait les vieilles pierres et défendit, durant sa vie, le patrimoine historique de notre pays. »*

Le legs documentaire d'Ernest Cros :

En 1978, Franck Marie, à propos du devenir de la documentation laissée par l'ingénieur Cros après son décès à Paris en 1946, écrit ce qui suit : « *Ses cartes et ses études sur le Haut-Razés restèrent entre les mains d'Octavie Lassave, sa belle-sœur. Sa gouvernante Émilienne Guende qui, après bien des vicissitudes s'occupa de l'Hostellerie du Monastère de Prouille, possède, elle aussi, des études et documents de M. Cross (sic) sur Ginoles et autres lieux des environs. »*¹⁵.

À son tour, en 1985, Pierre Jarnac apporte à ses lecteurs, par le témoignage de Georges Cagger, la confirmation des informations données par son devancier et indique également l'origine du rapport : « *En effet, après sa mort, certains papiers de M. Cros furent recueillis par sa belle-sœur, Melle Octavie Lassave, et avec l'aide d'un libraire de Quillan, ils en firent un condensé que l'imprimeur Jean ronéotypa. Ce document se présentait, alors, comme un recueil d'une demi-douzaine de pages agrafées ensemble. Tiré à un petit nombre d'exemplaires, elle en distribua la totalité à des amis et curieux. Aujourd'hui, ce recueil est introuvable »*¹⁶.

M. Jean était effectivement un modeste éditeur installé dans la Grand'Rue de Quillan et dont le commerce est fermé depuis quelques années. Il n'était pas spécialisé dans la publication de textes mais davantage dans celle de cartes postales. Sur ce point précis, Pierre Jarnac m'a récemment écrit : « *Concernant les papiers reproduits, s'agissaient-ils du Rapport ou d'autres choses ? Je n'en sais rien. »*

¹⁴ *Histoire du trésor de Rennes-le-Château* par Pierre Jarnac, éditions Bélisane 1985, page 299.

¹⁵ *Rennes-le-Château étude critique* par Franck Marie, éditions Vérités anciennes 1978, page 30.

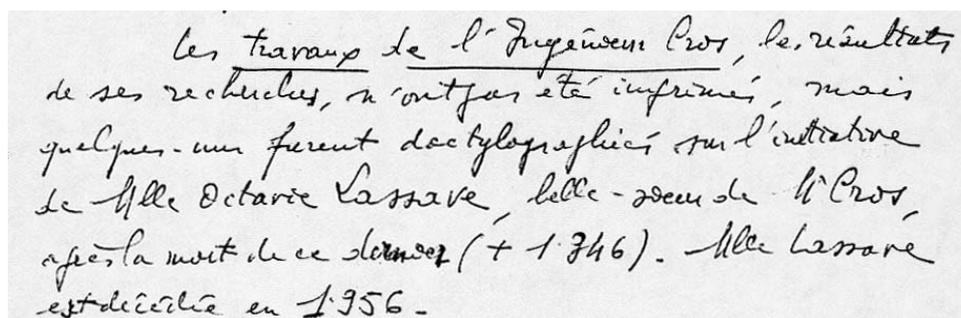
¹⁶ *Histoire du trésor de Rennes-le-Château* par Pierre Jarnac, éditions Bélisane 1985, page 300.

Quant aux papiers abandonnés à Ginoules par l'ingénieur en chef, Pierre Jarnac ajoute : « Or, de nos jours, on serait bien en peine de les réunir. Sans être définitivement perdus, on peut déplorer leur dispersion. Outre ceux dont disposait Melle Octavie Lassave, il est certain que sa gouvernante à Ginoules, Melle Émilienne Guende, en emporta un certain nombre »¹⁷.

Pour l'avoir vérifié, il est certain que rien n'est conservé aux archives départementales de l'Aude des travaux ou des études entrepris sur de multiples sujets par Ernest Cros. Ce qui, en revanche, est possible est que, comme l'écrit Pierre Jarnac, plusieurs de ses textes aient été ronéotypés en quelques exemplaires ; mais ces écrits ne concernaient sans doute pas Rennes-le-Château. Deux éléments étayaient cette opinion. Comme s'en surprend Pierre Jarnac, curieusement, depuis qu'il fut ronéotypé, aucun exemplaire d'un recueil n'est aujourd'hui connu ! De plus, un témoignage apporté à un chercheur dans une réponse qui lui est adressée le 3 mars 1967 par le petit-fils par alliance d'Ernest Cros, Maître Mathieu Georges May qui exerçait à la Cour des Comptes dit en substance ceci : « J'ai trié avec ma famille les papiers laissés par mon Grand-Père, et je puis vous affirmer que si celui-ci habitait bien la région, il n'a laissé aucun document qui traite de loin ou de près de la région de Couiza. ». Il convient de rappeler que, d'après le rapport « Cros » c'est chez son gendre et sa fille, M. et Mme May, que vécut l'ingénieur en chef à partir de 1945 quand il quitta définitivement le département de l'Aude pour se retirer à Paris.

En 1988, Pierre Jarnac publiait aussi *Les archives de Rennes-le-Château* dans lesquelles il revient sur cette question. À la page 371 du tome 2, il indique en effet : « Lors de son départ de Ginoules, tous ses papiers furent transportés dans un petit chalet sur la route du village. Ils y restèrent jusqu'au jour où, vers 1960, des inconnus y pénétrèrent par effraction, et tout fut dispersé ou volé, de sorte que les héritiers de M. Cros ne purent rien retrouver des documents réunis par le défunt. ».

En fait, Franck Marie eut la même source informative que Pierre Jarnac : l'abbé Maurice Mazières que chacun d'eux rencontra. Le prêtre hérita d'ailleurs, de l'ingénieur en chef, de documents et d'informations comme précisé plus avant. C'est, en effet, l'abbé Mazières qui, le premier, informa dès le début des années soixante ses divers correspondants sur ce qu'était devenu certains papiers d'Ernest Cros, comme l'indique l'extrait ci-dessous d'une lettre de l'intéressé du 29 mars 1967 à l'une de ses relations.



Les travaux de l'ingénieur Cros, le résultat de ses recherches, n'ont pas été imprimés, mais quelques-uns furent dactylographiés sur l'initiative de Melle Octavie Lassave, belle-sœur de M. Cros, après la mort de ce dernier (+ 1946). Melle Lassave est décédée en 1956.

L'auteur du rapport Cros !

Plusieurs écrivains ont évoqué dans leurs ouvrages le vol des papiers d'Ernest Cros perpétré à Ginoules dans un chalet où ils étaient entreposés depuis son décès. Sans autre précision, ce larcin et les conséquences par lesquelles il fut commis laissent penser que le malfaiteur savait ce qu'il cherchait et qu'il pouvait être ensuite l'auteur du rapport. Mais en définitive, le document circulant en juillet 1962 n'est pas lié à ce cambriolage commis plusieurs années après, en 1966 ou 1967.

Dans le livre de Jean-Luc Chaumeil, paru en 2006¹⁸, Philippe de Chérissey revendique la paternité du rapport "Cros". Et il faut bien admettre que, jusqu'à présent, le flou entourant ce document bénéficie à

¹⁷ *Histoire du trésor de Rennes-le-Château* par Pierre Jarnac, éditions Bélisane 1985, pages 300 et 301.

une telle affirmation : « *Le rapport de Monsieur Ernest Cros est contestable, mais d'une autre manière. Nul ne met en doute que ce personnage ait compté parmi les familiers de l'abbé Saunière, qu'il ait éprouvé des curiosités sur l'affaire du trésor, ni même que sa famille détienne aujourd'hui la stèle lissée de la dernière marquise. Une chose, pourtant, est que M. Cros ait existé, une autre que la petite liasse de feuillets dactylographiés sortie d'une machine à écrire où il aurait tapé de ses propres doigts. Pour autant que je sache, et que je les ai eues entre les mains, ces feuillets pourraient bien être mon œuvre que j'aurais fait passer à Monsieur Noël Corbu de Rennes-le-Château, exactement de la même manière que j'ai fait passer les documents I et II à Gérard de Sède.* ¹⁹ ».

Depuis sa circulation en 1962, le document « *Cros* » n'a jamais quitté l'anonymat. État idéal qu'exploite vingt ans plus tard Philippe de Chérissey en s'en prétendant l'auteur. La suite de l'étude menée sur ce document écarte pourtant définitivement cette prétention. D'abord, il est à constater qu'au contraire des apocryphes dont les auteurs sont Philippe de Chérissey ou/et Pierre Plantard, le rapport *Cros* n'a jamais fait l'objet d'un dépôt à la Bibliothèque nationale de France, moyen pourtant depuis toujours privilégié par nos auteurs pour promouvoir leurs écrits. Ensuite, l'ensemble des textes apocryphes déposés dans le milieu des années soixante à la Bibliothèque Nationale de France est muet sur Ernest Cros. Il est une raison évidente à cela. Pour les auteurs des apocryphes, la reconstitution des pierres faite dans le rapport « *Cros* » est trop contraignante. Pour contourner cet obstacle et pouvoir ajouter les inscriptions dont ils ont besoin pour leur scénario, il leur faut inventer non un *essai de reconstitution*, document aléatoire donc, comme propose le rapport « *Cros* » mais un réel relevé, document fiable donc et surtout antérieur parce que réalisé en situation par un érudit local. Ce qu'ils réussissent momentanément en attribuant à Eugène Stublein la paternité d'un ouvrage devenu, selon eux, introuvable *Pierres gravées du Languedoc* d'où est extrait, en plus de la stèle et de la dalle *du Chevalier*, la reproduction fidèle, disent-ils, de la deuxième pierre gravée recouvrant la sépulture de la marquise de Blanchefort. Le but est d'autant mieux atteint que le document « *Cros* » ouvre une brèche providentielle que nos faussaires ont remarquée préalablement et qui a conditionné la mise en place de leur scénario. Il y est clairement indiqué en effet que l'abbé Saunière a soigneusement effacé des inscriptions sur la dalle. Rien ne s'oppose donc plus dans les faits à valider « *l'authenticité* » des inscriptions supplémentaires ! À celles *Reddis Regis Cellis Arcis, P S, et Prae-Cum* du rapport « *Cros* » sont ajoutés la sentence *Et In Arcadia Ego* et le dessin d'un poulpe, bien sûr inexistant dans ce même rapport. Rien ne va à l'encontre de ces *nouvelles révélations*, excepté le fait que l'ouvrage en question est d'autant plus introuvable qu'Eugène Stublein ne l'a jamais écrit !

Faute de preuve irréfutable, il reste évidemment très difficile à priori d'attribuer la réalisation de ce document à telle ou telle personne. Pourtant son analyse permet d'en détacher quelques indices pour le moins troublants.

Aux pages 114 et 115 de l'article *La stèle de Blanchefort, Noël Corbu et Pierre Plantard* paru dans le bulletin de 2008, j'écartais des possibles auteurs de ce document l'abbé Maurice Mazières pour la raison qu'en tant que membre des sociétés savantes audoises, et s'intéressant de près à l'histoire de Rennes-le-Château, il ne pouvait ignorer l'existence du compte-rendu d'Élie Tisseyre de 1906 et la représentation de la pierre tombale de la marquise qu'il aurait donc forcément évoqués, s'il en était le rédacteur, dans ce rapport faisant au contraire totalement silence sur ces deux sujets alors même qu'il est principalement dédié aux pierres énigmatiques de Rennes-le-Château.

Mais l'analyse du texte « *Cros* » apporte des faits nouveaux. Si on le compare dans le détail et sur le fond avec l'étude que rédigea en 1959 l'abbé Mazières sur *la venue et le séjour des Templiers du Roussillon à la fin du XIII^e siècle et au début du XIV^e dans la vallée du Bézu*, de nombreuses similitudes conduisent à envisager d'autres alternatives ²⁰. Mais le mieux est d'en dresser la liste.

¹⁸ *Rennes-le-Château – Gisors, le testament du Prieuré de Sion, le crépuscule d'une ténébreuse affaire* par Jean-Luc Chaumeil, éditions Pégase, juin 2006, page 100.

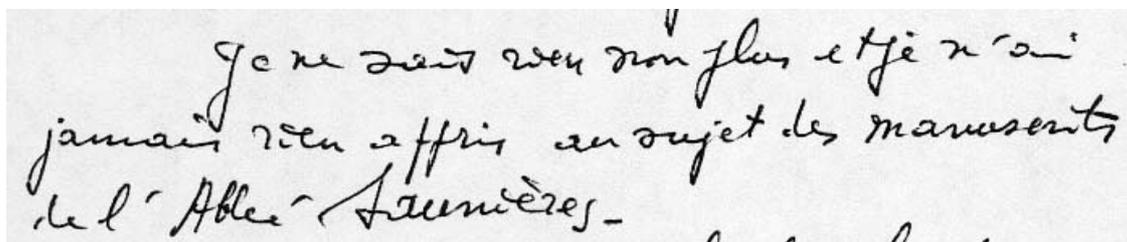
¹⁹ Les documents appelés I et II par Philippe de Chérissey sont les deux parchemins publiés en 1967 par Gérard de Sède dans *L'Or de Rennes*.

²⁰ Mémoires de la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne, *La venue et le séjour de templiers du Roussillon à la fin du XIII^e Siècle et au début du XIV^eme dans la vallée du Bézu (Aude)* par l'abbé Maurice-

Version René Chésa du rapport « Cros »	<i>Les Templiers du Bézu</i> par l'abbé Mazières
<p>p. 2 : (Le marquisat est attaché à la terre de Blanchefort)</p> <p>p. 2 : (*) hérauts du Christ = une des désignations des TEMPLIERS au XIII^e et XIV^e siècles</p> <p>p. 4 : (ndlr : parlant de deux dépôts existant à Rennes-le-Château) 2) - l'autre venant des TEMPLIERS (Affaire des Grandes familles du Roussillon appartenant au Parti Majorquin)</p> <p>p. 4 : les « Tipliés », soit le castel du Roc du Bézu, restauré par eux</p> <p>p. 5 : † = La croix pattée des TEMPLIERS (désigne le roc du Bézu ou les « Tipliés » ; au roc du Bézu, la croix pattée, gravée en creux, était encore visible fin décembre 1958.</p>	<p>p. 247 : Blanchefort n'étant plus à partir de ce moment qu'un titre nobiliaire attaché à une terre.</p> <p>p. 249 : les vrais « hérauts » de la Croisade, les Templiers du Roussillon et d'Aragon...</p> <p>pp. 247 et 248 : et aussi les réserves monétaires confiées par de grandes familles roussillonnaises, celles qui étaient du parti « Majorquin »...</p> <p>p. 242 : au sommet du Roc, ils avaient relevé les ruines du castel...</p> <p>p. 243 : au Roc du Bézu, dans les ruines au-dessus de l'entrée du cartel, figure, aux trois-quarts effacée par le temps, le croix pattée du Temple ...</p>

(*) On ne peut s'empêcher de voir inmanquablement dans cette mention littérale *des templiers au XIII^e et XIV^e siècles* figurant dans le rapport « Cros » un rapprochement avec le titre de l'étude de l'abbé Mazières : *La venue et le séjour de templiers du Roussillon à la fin du XIII^eme Siècle et au début du XIV^eme dans la vallée du Bézu (Aude).*

Sur la forme, ont été également relevées des analogies entre la rédaction du document « Cros » et celle de correspondances de l'abbé Mazières. En premier lieu, il est à remarquer que ce dernier écrivait le nom de Saunière avec un « s » terminal comme dans le rapport et tel que le montre encore cet extrait d'une lettre manuscrite que le prêtre écrivit le 12 avril 1967.



Je ne sais rien non plus et j'en ai
jamais rien appris au sujet des manuscrits
de l'Abbe Saunières.

D'autres détails sont encore analogues. On peut examiner, même si, bien sûr, cela est assez répandu, que l'abbé Mazières notait aléatoirement et tour à tour dans un même écrit certains noms propres en lettres majuscules ou minuscules ; quelques exemples dans l'extrait ci-après tirés d'un courrier en date du 27 janvier 1965. On remarque effectivement que le nom du Bézu est noté une première fois en

René Mazières, 4^{ème} série Tome III, années 1957 – 1958 – 1959.

lettres majuscules alors que les deux fois suivantes il l'est en minuscules. Pourquoi l'abbé écrit-il en majuscule le nom de l'abbé Cabanié et pas celui de l'abbé Izart ?

Les recherches historiques concernant LE BEZU-(jadis ALBEDUNE)-sont loin d'être terminées.
Le manuscrit de l'Abbé CABANIE, curé du Bézu à la fin du 18ème siècle, puis de Saint-Just et le Bézu au début du XIXe s'était transmis de curé en curé jusqu'au dernier curé de Saint-Just et le Bézu, l'Abbé Izart, décédé en septembre 1940, après une très brève maladie. On croit que le manuscrit et certaines

Des exemples identiques sont nombreux dans la version « Chésa » du rapport : *Saunières, Bigou, Blanchefort, d'Hautpoul, Fleury, Coumesourde, Casteillas*, etc. Dans la même lettre, on remarque aussi, mais là encore c'est resté assez courant de nos jours, que l'abréviation de « Monsieur » s'écrit dans le rapport « Mr » correspondant en réalité au « Monsieur » abrégé anglais : « Mister ». C'est aussi la manière dont l'écrivait l'abbé Mazières.

ressant. J'ai suggéré ce procédé à Mr DESCADÉILLAS; renouveau
lui la suggestion quand vous aurez l'occasion de lui écrire
J'ai répondu du mieux possible à vos questions et je vous prie de bien vouloir agréer l'expression de mes salutations les meilleures.



Abbé MAZIERES
à Villesèquelande,
par Alzonne (Aude)

On observe encore aisément dans la version « Chésa », qui serait donc la plus ancienne, que les dates sont notées de deux façons différentes. À la page une, on y lit textuellement les dates suivantes : 1920, 1943, 1945 et 1946. Aux pages deux et trois, cette fois, elles sont écrites différemment : 1.781, 1.752, 1.774, 1.790, 1.792 (2 fois), et 1.794. Le rédacteur a en effet intercalé un point entre le premier et le deuxième chiffre. On pourrait dès lors conclure que cet éventuel indice est un signe de reconnaissance démontrant que ce rapport a deux auteurs, chacun ayant écrit sa partie respective de texte. Conclusion qui se trouverait confortée par l'examen de la suite et fin du rapport indiquant, en pages trois à cinq, à partir du paragraphe *Hypothèse différente de celle de Monsieur CROS*, le retour du premier auteur et de sa façon d'écrire les dates : 1928, 1789, 1891, 1928, 1958, et 1959.

Mais pourtant, il n'en est rien, car quand on prend connaissance des courriers manuscrits de l'abbé Mazières, on retrouve précisément ces points spécifiques d'écriture qui forment sa personnalité.

SOCIÉTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES
DE CARCASSONNE

5, Rue Aimé-Ramon, 5
C. C. F. Montpellier 4826

Le 29 Mars 1967,

Après 18 siècle, de, et tenant de la langue écrite et demandé
aux care, d'établir, de manuscrits de leur formation.

Plus aucun intérêt à consulter -

Nicolas de Lamignon de Ramelle : Mémoires pour servir à l'histoire
de la langue - 1734 ; - Corneille : Histoire naturelle de la province
de Languedoc - 1778 ; - Claude-Jean-François Dargères de D-arante : Essai
sur le def. de l'Arde - 1801 -

[ces ouvrages, l'on peut être
à Toulouse - B. Bl. Murey-Jade
ou à Paris - def.] -

Monsieur,

Votre lettre datée du 15 de ce mois
a été reçue seulement par le Secrétaire de la Société
des Arts et des Sciences et je l'ai reçue hier seulement.
Mon retard à vous répondre est donc tout-à-fait
involontaire -

Vous me demandez des informations sur
deux personnes : l'Ingénieur Cros et l'Abbé Telmes.
Dans mes communications à la Société des Arts et des
Sciences, je ne me réfère qu'au 1^{er}, - l'Ingénieur
- Ernest Cros -

En second, je ne sais que ce qu'en dit le
Docteur Paul Courrent -

M. Paul Courrent : " Rennes - les - Bains / Arts
- Monographie historique, sesentopope, météoro-
- thermale et touristique " - Carcassonne, 1942 -
Ce livre se trouve à la Bibliothèque nationale.
S'il n'y est pas, vous pouvez le demander à la

On trouve dans ces deux pages deux façons distinctes d'écrire les dates : une première série écrite avec un point intercalé entre le premier et deuxième chiffre : 1.967, 1.942 (recto), 1.946 et 1.956 (verso) ; une seconde série, sans point cette fois : 1964 (verso), 1734, 1778 et 1801 (recto).

Je vous prie de bien vouloir agréer
l'expression de mes valedictions les meilleures.

Abbe Mazières
de la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne
à Villeneuve-Lalande, par Alzonne (Aude)

— Bibliothèque municipale de Carcassonne —

Les travaux de l'ingénieur Cros, les résultats
de ses recherches, n'ont pas été imprimés, mais
quelques-uns furent dactylographiés sur l'initiative
de Mlle Octavie Lassarre, belle-sœur de M. Cros,
après la mort de ce dernier (+ 1946). Mlle Lassarre
est décédée en 1956.

Si vous désirez une copie des recherches Cros
concernant le plateau de Rennes (Aude), vous pourrez

— vous adresser à un spécialiste de l'histoire de Rennes,
M. René Chésa, ingénieur électronicien, membre de
la Société des Arts et des Sciences.

— son adresse : M. René CHÉSA,

31, rue de la Concorde, Carcassonne.

Pour renseignements bibliographiques, vous pourrez

— vous adresser à

M. Fernand RAZOULS, 71, route
de Berriac, Carcassonne (membre de l'Institut
publié en retraite, actuellement président de notre
Société).

et aussi à M. René DESCADILLA

[Conservateur du Musée et de la Bibliothèque
municipale de Carcassonne

Bibliothèque municipale, rue de Verdun,
Carcassonne.

M. Descadilla, est l'auteur d'un
ouvrage très remarquable que vous auriez
intérêt à consulter : "Rennes et ses derniers seigneurs
Toulouse - Edouard Privat - 14, rue des Arts, 1924 -

Il est bien évidemment possible d'objecter à ces arguments que l'abbé Mazières a simplement dactylographié un texte manuscrit qu'une tierce personne lui aurait auparavant remis. En d'autres termes, il n'est pas l'auteur du rapport mais son simple copiste. Certes, cela expliquerait les concordances et les analogies relevées plus haut mais on sait aussi du propre aveu de l'intéressé qu'il a bénéficié pour son étude sur les Templiers du Bézu « des précédentes recherches effectuées par M. l'Ingénieur en chef Cros ». ... étude liée aux mystères de Rennes-le-Château. Il reste bien sûr à

déterminer quand le prêtre a bénéficié de cette documentation. Les témoignages dont on dispose tendent à démontrer que c'est Ernest Cros lui-même qui la lui donna. Il est en effet hautement probable, comme cela se pratique la plupart du temps, que la famille ne se soit pas dessaisie d'écrits originaux de son parent décédé mais aurait plutôt donné au prêtre demandeur des copies ; auquel cas, le fonds documentaire original « *Cros* » serait demeuré propriété de la famille.

On sait également, par le témoignage de Georges May, qu'aucun document concernant la région de Couiza, qui intègre donc Rennes-le-Château, n'a été retrouvé après que le tri ait été fait dans les écrits d'Ernest Cros. J'ai récemment questionné Pierre Jarnac sur ce point qui m'a répondu : « ...*les papiers retrouvés étaient d'après ce que j'en avais appris, loin de l'archéologie, les vieilles pierres etc.* ». On peut donc en conclure que l'abbé Mazières bénéficia en direct, c'est-à-dire avant 1946, des notes et des relevés de l'ingénieur en chef. Étant donc détenteur depuis des années des informations contenues dans le rapport, ce n'est donc plus comme simple copiste qu'il faut envisager son rôle mais bien comme son seul concepteur.

Dans l'étude déjà évoquée sur Saint-Martin-Lys, faisant suite à ses précédentes explications, Maurice-René Mazières avise ses lecteurs du relevé et des interprétations données à des inscriptions gravées sur des fragments de pierre : « *M. Ernest Cros connaissait l'existence de ces fragments d'inscription, mais il ne venait à Quillan que lors de brefs congés ; il avait eu l'intention de recueillir les fragments ; le grand éboulement de 1910 devança la réalisation de son projet ; mais il avait toutefois relevé les inscriptions* ».

Voici le relevé de ces inscriptions :

- ***sur un fragment, une date (l'indication est intacte) :***
« MCCLXXXV » et 3 lettres EXT.
 - ***sur un autre fragment où l'on remarquait un éclatement de la pierre :***
FR IACOB DE OL RO
 - ***sur une autre fragment, abîmé aussi :***
A DVN
- M. Cros et moi-même avons interprété ainsi :***
EXT = erexit ; FR IACOB = frater Jacobus
DE OL RO = de Olero A DVN = de Abeduno (1).

J'ai adopté la supposition de M. Cros : leur présence indisposant ou étonnant le voisinage, les Templiers du Roussillon ont peut-être voulu se faire bien voir par une action pieuse et charitable ; St-Martin-Lys, comme Cavirac et le Bézu, étant sur le trajet d'une « Jacotte », les pèlerins parleront de la piété et de la charité des moines-soldats.

(1) M. Cros pensait se trouver en présence des fragments d'une même pierre, qui se trouvait sans doute au fronton de l'édifice. Il reconstituait ainsi l'inscription : « S. IACOBO - FR. IACOBUS - DE OLERO - PR. TEMPLIDVS - DE ABEDUNO - A. D. MCCLXXXV - EREXIT ».

Ne peut-on pas discerner dans cet exemple de collaboration et d'interprétations mutuelles d'inscriptions lapidaires, auxquelles se livrent l'abbé Mazières et Ernest Cros, des analogies avec le contenu du rapport « *Cros* » dans lequel son auteur fait suivre de son opinion les hypothèses de lecture de l'ingénieur en chef ?

Une autre particularité :

Les extraits du *Compte rendu d'une recherche historique à Saint-Martin-Lys* permettent de dégager une autre particularité syntaxique de l'abbé Mazières : l'emploi régulier dans ses phrases du point-virgule. Dans cette étude de douze pages, il apparaît pas moins de quatre-vingt-quatorze fois. Ce signe, souvent moins employé que d'autres, le sera quarante six fois tout au long des cinq pages que compte la version « *Chésa* » du rapport. À titre de comparaison, si on effectue le comptage de ce signe de ponctuation dans les études de René Descadeillas : *La seigneurie de Roquefeuil au XVIII^e siècle*, de

René Chésa : *L'électronique au service de l'archéologie*, toutes deux publiées dans le tome IV, 4^{ème} série, des *Mémoires de la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne*, ainsi que dans les deux études de Joseph Courtejaire : *Monseigneur Charles de la Cropte de Chantérac dernier Évêque d'Alet* et *Monseigneur Charles de la Cropte de Chantérac, Échos des cérémonies de Sabadell*, publiées dans le tome III, 4^{ème} série, des *Mémoires de la société savante carcassonnaise*, on obtient pour la première : 17 points-virgules en 6 pages, dans celle de René Chésa seulement 2 points-virgules en 3 pages, et 27 dans les deux dernières de Joseph Courtejaire qui comptent 11 pages.

Autre point :

Dans le bulletin de 2008 ²¹, il a été établi que certains passages de ce compte rendu, notamment ceux se rapportant à la famille d'Haupoul et à la marquise de Blanchefort, avaient été puisés directement dans la notice de 1934 du docteur Paul Courrent sur la station thermale de Rennes-les-Bains ²². Le courrier de l'abbé Mazières du 29 mars 1967, dont il est question plus haut, prouve indéniablement qu'il avait bien connaissance de cet ouvrage dont il indique les références précises de l'édition de 1942 ²³ et les éventuels moyens pour son correspondant de se le procurer.

L'abbé Mazières :

D'une famille originaire d'Uzès, fils d'un officier détaché à l'Inspection des Finances, l'abbé Maurice René Jean Mazières est né à Perpignan le 18 février 1909. Après une scolarité au lycée de cette ville, il gagne la Faculté des Lettres de Montpellier. De brillantes études sont couronnées par deux diplômes, l'un de psychologie, l'autre d'histoire de la philosophie. Se dirigeant ensuite vers le sacerdoce, il est ordonné prêtre le 25 juin 1935 et prend possession de son premier poste de vicaire le 10 août suivant en l'église Saint-Paul de Narbonne. Le 1^{er} août 1938, il devient administrateur de la paroisse de Donuzac ; charge de laquelle il démissionne pour raison de santé. Il est ensuite nommé, un an plus tard, vicaire de l'église Saint-Michel de Carcassonne. Il y reste jusqu'au 12 octobre 1940 où il rejoint Quillan pour y exercer les fonctions de vicaire jusqu'au 23 septembre 1954, date où la cure de Pezens l'accueille en tant que prêtre ; il y restera un an. Le 23 septembre 1955, l'abbé Mazières est nommé à Rouvenac près de Quillan. Trois ans plus tard, le 4 septembre 1958, il rejoint Castelnaudary comme aumônier. Un an après, sa dernière affectation le conduira à Villesèquelande près de Montolieu où il exercera son ministère jusqu'au 1^{er} novembre 1974, jour où il prend sa retraite et se retire à Béthanie. Il décède à Carcassonne le 8 avril 1988 et est inhumé au cimetière Saint-Vincent de la ville.

Le 1^{er} juin 1959, l'abbé Mazières est accueilli à la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne par le président, Mgr Georges Boyer, comme membre correspondant (*Mémoires SASC, tome III, 4^{ème} série, années 1957 à 1959, pp. 63 et 64*). Le 2 décembre 1963, la société savante procède au vote pour l'élection de son président pour l'année 1964. La majorité des suffrages désigne l'abbé Mazières qui prendra ses fonctions en janvier 1964 (*Mémoires SASC, tome V, années 1963 à 1967, page 44*).

René Chésa :

Comment et pourquoi René Chésa détenait-il la version la plus ancienne du rapport « Cros » ? Ce dernier était ami avec l'abbé Mazières avec qui il partageait certaines passions. C'est le prêtre qui d'ailleurs le parraina le 9 janvier 1961 pour devenir membre correspondant de l'*Académie des Arts et des Sciences de Carcassonne* qui le reçoit deux jours plus tard ²⁴. Mais René Chésa participa aussi activement aux recherches de l'abbé Mazières sur les Templiers, notamment à Campagne-sur-Aude. Il intervint aussi dans l'église des anciens Cisterciens de Villesèquelande dont l'abbé Mazières fut le prêtre de 1959 à 1974. Il l'aida également dans sa passion de la recherche de trésors en mettant à sa disposition son expérience professionnelle et sa méthode électrique, innovante pour l'époque, de

²¹ *La stèle de Blanchefort*, Noël Corbu, et Pierre Plantard in *Parle-moi de Rennes-le-Château*, 2008, pages 112 et 113.

²² *Notice historique sur les Bains de Rennes* par le Dr. Paul Courrent, Imprimeries Roudière, 1934 et bulletin de la Sésa, tome XXXVIII, 1934.

²³ Une importante partie de cette étude a été publiée en 1934 dans les mémoires de la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne, tome XXXVIII, pp. 220 à 260.

²⁴ *Mémoires de la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne*, années 1960 à 1962, 4^{ème} série, tome IV, page 65.

prospection souterraine : ondes de choc, ultra-sons, ondes électro-magnétiques etc. René Chésa sera élu le 1^{er} décembre membre résidant de la Société savante carcassonnaise ²⁵. Il décède en février 1991 et cette dernière, devenue Académie, lui rendra hommage par la voix de son président Serge Caulet qui, dans la séance du 8 février, fera l'allocution suivante : « *Le 4 février avait lieu la sépulture de Monsieur René Chésa. Il avait été élu membre de notre Académie en 1964. Électronicien de formation il avait mis sa science au service de l'archéologie et avait effectué des recherches à l'Abbaye de Villelongue, Villesèquelande et Campagne-sur-Aude en collaboration avec l'abbé Maurice René Mazières notre ami. Dans une communication fort intéressante il compara ses travaux à ceux de l'ingénieur italien Lérici, appliqués à la recherche des tombeaux étrusques. C'était un homme affable dont j'ai gardé un bon souvenir. Ses occupations professionnelles ne lui permettaient pas, à son grand regret d'assister à nos séances.* » ²⁶.

Comme l'indique aussi le courrier présenté ci-avant, l'abbé Mazières qui, de par ses fonctions ecclésiastiques, avait peu de temps libre à consacrer aux passionnés de l'histoire de Rennes-le-Château, avait pris l'habitude, pour ses correspondants qui le questionnaient ou lui demandaient des documents sur cette affaire, de les orienter vers son ami René Chésa qui se chargeait alors volontiers de leur donner satisfaction. On peut donc envisager l'hypothèse de l'abbé Mazières lui transmettant le rapport « *Cros* ». Interrogeant Claire Corbu sur les relations de son père à l'époque où il animait le restaurant, elle m'a confirmé que René Chésa lui rendait fréquemment visite pour discuter, durant de longs moments, de l'affaire de Rennes-le-Château. C'est probablement au cours de l'une de ces discussions que l'électricien communiqua au restaurateur le document « *Cros* » que celui-ci reprit ensuite sur sa machine à écrire en y apportant les aménagements mentionnés en début d'article. Ce rapport ayant été retrouvé dans les papiers laissés par Noël Corbu, le couple Captier n'a pu me préciser depuis quelle époque exactement l'hôtelier le possédait. On sait cependant que son apparition officielle remonte à juillet 1962 dans l'émission radiophonique.

À la page 27 de *L'Or de Rennes*, à propos de la dalle *Reddis Regis Cellis Arcis*, Gérard de Sède indique ce qui suit : « (*Relevé d'Eugène Stüblein, communiqué par M. R. Chésa.*) ». Au delà du fait que le journaliste confirme ainsi que René Chésa divulguait en toute gentillesse et toute innocence les documents dont il disposait sur l'histoire de Rennes-le-Château, ce même commentaire indique également que l'électricien était destinataire des apocryphes et cela avant la parution de *L'Or de Rennes* en novembre 1967 ! Ce fut d'ailleurs aussi le cas du curé de Rennes-les-Bains qui les reçut et les transmit aussitôt à Mgr Boyer rédigeant de suite une mise au point publiée dans divers médias régionaux. Ce qui prouve encore que ceux qui ont élaborés ces documents douteux savaient pertinemment qu'en les envoyant à René Chésa, celui-ci, par altruisme, les diffuserait. Honteuses donc les accusations non fondées portées gratuitement par Pierre Plantard contre René Chésa, dans une conférence fantôme prétendument donnée à l'hôtel *La Tour* le 6 juin 1964 en présence de Noël Corbu : « *À Rennes, certains personnages sans scrupule n'ont pas hésité à falsifier une dalle dont la pierre fut effacée en 1891, en y ajoutant un poulpe (3) de leur fabrication. (3) Falsification de M. Chésa, de Carcassonne, en 1964.* » ²⁷. Le procédé employé par Pierre Plantard est habituel chez lui. Il est certain que René Chésa n'a jamais eu vent des accusations dont il est aujourd'hui l'objet et n'a pu évidemment pas, étant décédé en 1991, s'en défendre au moment où elles furent proférées, c'est-à-dire en 2006, dans le livre de Jean-Luc Chaumeil. En revanche, curieusement Pierre Plantard oublie de dire qui a ajouté la sentence *Et In Arcadia Ego* sur la même pierre, formule qui est absente de la reconstitution d'Ernest Cros ! Mais l'accusation de falsification portée par le créateur du *Prieuré de Sion* ne résiste pas à l'examen. On trouve en effet à la page 12 du document *Antoine L'Ermite*, daté de 1961, la représentation de la pierre montrant le fameux poulpe à laquelle ont été ajoutés, en bas à droite, les caractères romains *LIXLIXL*. On sait aujourd'hui que cet apocryphe fut déposé à la Bibliothèque Nationale le 13 mai 1966. Qui est donc le falsificateur ? Ce même poulpe figure

²⁵ *Mémoires de la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne*, années 1963 à 1967, 4^{ème} série, tome V, pages 68 et 69.

²⁶ *Mémoires de l'Académie des Arts et des Sciences de Carcassonne*, années 1991 – 1992, 5^{ème} série, tome IV, pages 33 et 34.

²⁷ *Rennes-le-Château - Gisors - Le testament du Prieuré de Sion - Le Crépuscule d'une Ténébreuse Affaire* par Jean-Luc Chaumeil, éditions Pégase 2006, page 117.

également dans les apocryphes *Madeleine Blancasall* et à la page 8 de celui intitulé *Dossier Lobineau*, déposés respectivement à la Bibliothèque Nationale le 28 août 1965 et le 27 avril 1967. Puisque Pierre Plantard admet, dans la retranscription écrite de son intervention orale faite lors de sa conférence du 6 juin 1964, savoir que René Chésa a commis une falsification en ajoutant un poulpe, comment expliquer que ce même dessin figure postérieurement dans plusieurs apocryphes dont l'auteur ne serait autre que ce même Pierre Plantard ? Pour clore enfin cette question, j'ai fait appel à la mémoire de plusieurs chercheurs et témoins de la première heure qui montaient régulièrement sur la colline. Aucun d'eux n'a gardé le souvenir de conférences données au village à l'époque où Pierre Plantard en parle. Le couple Captier, qui demeurait à Rennes-le-Château durant ces années, m'a dit : « *Ni Claire ni moi (c'est Antoine Captier qui parle) ne nous souvenons avoir vu Plantard du temps de Noël Corbu. Certes, il aurait pu rencontrer mon beau-père sans que l'on s'en aperçoive mais en revanche on se serait rendu compte des conférences. Il n'y en a jamais eu à cette époque. C'est avec De Sède que cela a commencé après la parution de son livre.* ».

En réalité, la première conférence connue fut donnée en avril 1968 à l'hôtel *La Tour* par Gérard de Sède quelques mois après la sortie de son livre *L'Or de Rennes* ²⁸.

Un autre témoignage est celui apporté par Raymond Sagarzazu qui a eu l'opportunité, de par le passé, d'entretenir une relation téléphonique et épistolaire avec René Chésa durant plusieurs années. Voici ce dont il se souvient de leurs conversations et de son interlocuteur :

En 1988, je débutai mes recherches sur Rennes-le-Château. J'entrepris d'aller glaner quelques informations auprès des derniers témoins de cette affaire et des premiers chercheurs des années cinquante et soixante. C'est ainsi que j'ai eu la chance de dialoguer avec quelques-uns de nos chers anciens... Un des premiers chercheurs contactés fut René Chésa dont j'avais découvert les coordonnées dans les pages de l'annuaire du téléphone. Il habitait au 31 rue de la Concorde à Carcassonne. Nous ne nous sommes jamais rencontrés mais nous avons eu ensemble quelques longues conversations téléphoniques et plusieurs échanges de courriers. C'était un homme âgé, affable et accueillant, dont je garde un excellent souvenir.

Il était l'oncle de Raymond Chésa, l'ancien Maire de Carcassonne durant une vingtaine d'années que les Carcassonnais appelaient familièrement « Ramuntxo » du fait de son aficion à los toro.

René Chésa était ingénieur électricien, diplômé de l'École Centrale de T.S.F. et, de mémoire, il tenait au centre de Carcassonne, rue du Marché, un magasin d'électro-ménager appelé Stradi-Radio, de vente de matériel électrique, et de dépannage. Passionné d'électronique, il était non seulement remarquable technicien, mais il était aussi chercheur et inventeur. Il s'était retrouvé au cœur des mystères des deux Rennes un peu malgré lui. De longue date ami de l'abbé Maurice-Réné Mazières, ce dernier, passionné par l'Histoire, les Templiers et la recherche de trésors, l'avait sollicité pour effectuer quelques recherches de cryptes et de cavités souterraines grâce aux méthodes modernes, pour l'époque, de prospection du sous-sol par l'électronique et l'acoustique.

À cette époque, René Chésa ayant mis ses compétences au service de l'archéologie, fit plusieurs communications aux membres de la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne. Elles concernaient ses prospections en sous-sol en collaboration avec l'abbé Mazières, entreprises pour vérifier par la science certaines hypothèses avancées par notre curé chercheur de trésors. Le résultat pratique des travaux effectués pour découvrir d'éventuelles cryptes, cavités et autres souterrains à l'abbaye cistercienne de Villelongue, dans le village de Villesèquelande et dans l'église templière de Campagne-sur-Aude... fut noté dans une courte étude parue en 1966 dans le bulletin de la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne. En ce dernier site, du

²⁸ Cette conférence et la venue de Gérard de Sède à Rennes-le-Château furent rapportées par *Le Midi-Libre* dans un article du 9 avril 1968 ayant pour titre : *Gérard de Sède a donné une conférence sur « l'affaire du trésor de l'abbé Saunière »*.

fait de la difficulté pour planter ses piquets à cause du dallage de l'église, René Chésa n'avait pas pu mener à bien sa recherche.

Il effectua aussi des recherches dans les trois châteaux de la plaine d'Alzonne : le Pujet, Saint-Rome et Villelisses, d'où il faillit ne plus sortir... et enfin à la Cité de Carcassonne, en compagnie de M. Sarrand. En 1963, il fit l'expérimentation, dont les journaux parlèrent, d'un détecteur permettant de localiser les « emmurés ».

Comme l'abbé Mazières disposait d'assez peu de temps libre du fait de ses nombreuses activités sacerdotales à Villesèquelande et auprès de l'Évêché de Carcassonne, il avait pris l'habitude d'orienter les nouveaux chercheurs vers son ami René Chésa qu'il présentait comme un grand spécialiste de l'affaire de Rennes-le-Château. Plus humblement, lors de nos conversations, René Chésa me disait n'avoir jamais revendiqué quoique ce soit sur l'histoire de Rennes et encore moins d'en être un grand spécialiste. Sa notoriété s'était faite bien malgré lui car son rôle avait été très passif.

Il m'avait écrit pour m'envoyer sa copie du rapport « Cros » qu'il avait reçue par la poste de manière anonyme, tout comme divers autres nombreux documents dont la majeure partie semblait provenir de l'équipe Plantard / de Chérisey. René Chésa était ainsi devenu par la volonté de certains manipulateurs de l'ombre, une sorte de poste restante et une plaque tournante spécialisée dans l'information et la documentation des passionnés de la première heure.

Il m'indiqua enfin quelques lieux remarquables : le Roc St. Michel et celui de l'Homme-Mort, au nord des ruines de Blanchefort... René Chésa est décédé à Carcassonne au début du mois de février 1991.

Voilà qui éclaire davantage la personnalité du sympathique René Chésa et son réel rôle joué dans l'affaire de Rennes-le-Château.

Joseph Courtejaire :

Dans son livre de 1985 ²⁹, Pierre Jarnac établit un lien de parenté entre Joseph Courtejaire et Ernest Cros sans toutefois en préciser la nature : « *mais il (Ernest Cros) était également apparenté à la famille Courtejaire de Quillan.* ». C'est ensuite la rumeur qui va concrétiser ce lien en prétendant que les deux hommes, ayant épousé chacun une des deux sœurs Lassave, étaient beaux-frères. Or Ernest Cros est né en 1857 (décédé en 1946) tandis que Joseph Courtejaire est né en 1932 (décédé en 1966) soit, entre ces deux naissances, un écart de soixante-quinze années ! Même si, dans l'hypothèse la plus favorable, le premier, Ernest Cros, à l'âge de vingt-trois ans, avait épousé Christine Lassave, plus jeune de quelques années, et le second, Joseph Courtejaire, Octavie, la sœur de Christine, qui aurait été beaucoup plus âgée que son époux, la différence d'âge entre les prétendues sœurs serait telle que leur lien de parenté est rendu impossible ; et, *de facto*, celui par alliance faussement établi entre Ernest Cros et Joseph Courtejaire ! S'il y a un lien de parenté entre ces derniers donc, et qui reste à prouver, il n'est certainement pas de cette nature ! Sur ce point, en avril 2009, je questionnais Madame Sylvestre, ancienne institutrice, aujourd'hui à la retraite, qui enseignait à Quillan. Elle connut fort bien Joseph Courtejaire et fut grandement étonnée de ce supposé lien de parenté dont je lui faisais part : « *Sa famille était-elle apparentée avec M. Cros et Melle Lassave ? Je ne le crois pas.* » me répondit-elle.

Joseph Courtejaire est né à Quillan le 1^{er} mars 1932 dans une famille très honorablement connue : son grand-père, Casimir Courtejaire, présida en 1889 la *Société des Arts et des Sciences de Carcassonne* ; son père, Émile Courtejaire, créa en 1936 le centre de sapeurs pompiers qui porte aujourd'hui son nom ; sa mère Marie-Louise Bourrel est la sœur d'Antoine Bourrel à qui l'on doit plusieurs documents dont la monographie géographique et historique « *Quillan Aude* ». Joseph Courtejaire était licencié es sciences, diplômé d'études supérieures de botanique, membre du C.N.R.S, botaniste bryologue et spécialiste français du groupe des sphaignes, ces mousses très particulières. Il est l'auteur d'une thèse

²⁹ *Histoire du trésor de Rennes-le-Château* par Pierre Jarnac, éditions Bélisane 1985, page 305.

sur les tourbières du plateau de Sault. Il fut le correspondant des universités de Paris, Rennes, Clermont-Ferrand, Lyon, Bordeaux, Dublin, Budapest, Copenhague, Gdansk, Saïgon, Ottawa, Wrocław, Barcelone, Hiroshima, Philadelphie et Sao Paul. Ses nombreux écrits furent publiés dans diverses revues scientifiques : *Le monde des plantes*, *la revue bryologique et lichenologique du muséum de Paris*, le bulletin de la *Société d'Histoire Naturelle de Toulouse* et celui de Bretagne et également dans des revues étrangères comme *La revue bryologique des U.S.A.* Mais Joseph Courtejaire s'intéressait également à l'histoire et publia de nombreuses études notamment dans les mémoires de la société savante carcassonnaise : sur l'abbé Félix Armand, Mgr de la Cropte de Chantérac, sur le cahier de doléances du Tiers État de la sénéchaussée de Limoux. En 1962, il étudiait la pénétration romaine dans la haute vallée de l'Aude et le bassin de Puivert.

Joseph Courtejaire s'investit également beaucoup dans la vie de sa commune, Quillan, où il est élu au Conseil municipal à deux reprises, en 1959 et en 1965. En 1964, il pose sa candidature au siège de conseiller général du canton de Quillan, s'opposant au sortant Georges Casenove. Lors de son décès, survenu brutalement le 6 février 1966, dans sa trente-quatrième année, il était adjoint au maire. Son passage de six années dans la minorité du Conseil municipal quillanais lui avait inspiré ces réflexions : « *Je sais qu'une des règles démocratiques est la loi de la majorité, mais que je sais, elle n'a jamais été celle d'un ostracisme étroit envers un groupe minoritaire. Quand il est question des affaires locales, il est bon de s'entourer de tous les avis constructifs. Un groupe quelconque n'a jamais été le dépositaire permanent des solutions réelles et efficaces.* ».

En 1959, en compagnie du président de la *Société des Arts et des Sciences de Carcassonne*, Mgr Georges Boyer, Joseph Courtejaire se rendit à Sabadell pour assister aux cérémonies franco-espagnoles où eut lieu l'apposition d'une plaque rappelant le souvenir de la vie et de la mort de Monseigneur de la Cropte de Chantérac, dernier évêque d'Alet. Cette visite donna lieu à deux comptes rendus parus aux pages 153 à 163 du tome III, 4^{ème} série, des Mémoires de la société des arts et des sciences de Carcassonne.

Yves Maraval :

On dispose de peu d'informations sur Yves Maraval. Il était le fils d'une Fondi de Niort, et non d'Aniort précisait-il toujours, qui épousa Joseph Maraval vers 1910. Les familles Nègre du Clat et Marconis de Nègre de Montauban étaient de lointaines cousines des Maraval, Yves Maraval ne connaissant en fait que la famille Nègre qui demeurait à Espezel. Il fut un temps copropriétaire du château de Niort où quelquefois séjournaient les étés des membres de sa famille et lui-même. Sa résidence parisienne était située dans les Hauts de Seine, à Neuilly, au 27 rue Pauline Borghèse. C'est dans les archives du château de Niort qu'il trouva quelques documents, liés sans doute à l'affaire de Rennes-le-Château. C'est lui qui introduisit au début des années soixante un document représentant un plan de Rennes sur lequel étaient tracées des lignes. Comme il se plaisait à le dire, ses connaissances de l'affaire reposaient essentiellement sur les récits et traditions de famille. Il croyait fermement que le trésor tant recherché était celui du royaume de Majorque.

La source mystérieuse d'une information :

Le premier mystère du rapport « *Cros* » tient dans son anonymat. Le second est une information exclusive dont la source reste inconnue : la date du décès de l'ancien curé de Rennes-le-Château.

2) -auteur des inscriptions linéaires-: soit le même que l'auteur de l'inscription littéraire, -soit l'abbé Antoine BIGOU, curé de Rennes le Ch. de 1.774 à 1.790, déporté à la suite de la loi du 26 Août 1.792, parti de Rennes sans doute dans les premiers jours de Septembre 1.792, décédé en exil, probablement à Sabadeill, le 21 Mars 1.794;

En février 2009, je demandais son avis à Jean Fourié sur cette particularité, en lui expliquant qu'aucune des sources connues ne mentionne cette date de décès.

Les sources connues :

Elles sont pratiquement toutes religieuses et, selon toute vraisemblance, la plus ancienne est la première édition de la monographie parue en 1877 de l'abbé Joseph-Théodore Lasserre : *Recherches historiques sur la ville d'Alet et son ancien diocèse*. À la page 240, il y évoque en une ligne l'abbé Bigou : « 44. Rennes. - Antoine Bigou, coll. Mgr l'Évêque d'Alet, le 9 novembre 1774. ».

En 1913, un ouvrage intitulé *Le Clergé français, exilé en Espagne, 1792 – 1802* paraît à Toulouse sous la plume de l'abbé Jean Contrasty. L'abbé Antoine Bigou n'y est pas cité.

Dans ses *Notes et Renseignements pour servir à l'histoire du Clergé de l'Aude pendant la Révolution* parues en 1913 dans la deuxième série, tome IX, des Mémoires de la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne, l'abbé Edmond Baichère apporte quelques informations inédites concernant l'ancien curé de Rennes-le-Château, Antoine Bigou, mais il ne signale ni le lieu ni la date de son décès.

« Bigou (Antoine), curé de Rennes-le-Château, refusa de prêter le serment prescrit par la loi. Il possédait des biens à Quillan où il résida en dernier lieu. Absent depuis 1792, il fut considéré comme déporté en vertu de la loi du 26 août de la même année. (District de Quillan, 20 floréal, an 6). ».

Idem pour le chanoine Sabarthès dans son *Histoire du Clergé de l'Aude de 1789 à 1803, répertoire onomastique* éditée aux éditions Roudière, en août 1939.

BIGOU (ANTOINE), curé de Rennes-le-Château, depuis le 9 novembre 1774, prêta, le 20 février 1791, le serment avec restriction, qui fut refusé. Il fut déporté à la suite de la loi du 26 août 1792, et remplacé par Camp, curé constitutionnel. (LASSERRE, *Rech. histor.*, p. 240).

Et ce sont probablement les seules informations qui ont été écrites et diffusées sur Antoine Bigou ! De quelle autre source l'auteur du rapport « Cros » a-t-il exhumé la date de son décès ?

En 1974, René Descadeillas fait paraître son enquête *Mythologie du Trésor de Rennes* où on peut lire aux pages 19 et 20 un paragraphe sur le prêtre Bigou et un renvoi qui précise ce qui suit :

« On trouve aux Archives de l'Aude, les renseignements principaux sur l'abbé Antoine Bigou, que les d'Hautpoul de Rennes associaient à tous les actes de la baronnie. Mais on ne trouve plus rien sur Antoine Bigou après 1792, et nulle part on ne fait mention de sa mort. Or, par nos recherches sur la baronnie de Rennes de 1730 à 1820, nous avons pu savoir qu'Antoine Bigou était décédé dans un village proche de Sabadell (province de Catalogne) en 1794. Le décret par lequel sont expulsés les prêtres insermentés étant du 20 septembre 1792, on peut présumer qu'Antoine Bigou quitta obligatoirement Rennes dans la première quinzaine d'octobre. ».

Mythologie du Trésor de Rennes paraissant douze années après que le rapport « Cros » ne commence à circuler, il est évident que l'historien de Rennes avait connaissance de ce document tant il était à la page des informations touchant Rennes-le-Château. Je m'étonnais donc, en plus du silence de ses devanciers, que la date de décès donnée dans ce rapport ne soit pas retenue par René Descadeillas et j'en faisais part à Jean Fourié qui, le 3 mars 2009, m'adressait la réponse suivante :

« Pour ce qui est de la date de décès de l'abbé Antoine Bigou, si l'abbé Sabarthès ne la mentionne pas dans son ouvrage sur le clergé de l'Aude sous la Révolution, c'est tout simplement qu'il ne la connaissait pas puisque l'essentiel de la documentation qui lui servit à établir les notices biographiques de son précieux dictionnaire provient soit des Archives nationales, soit des Archives départementales (dont il avait inventorié plusieurs séries), soit des Archives de l'évêché. ».

Je crois tout simplement, puisque Bigou n'est pas revenu dans son diocèse après la tourmente révolutionnaire et n'apparaît plus sur les « ordo » diocésains, qu'il est bien mort en exil, probablement à Sabadell où il avait suivi son évêque. Le mieux serait donc d'aller consulter les registres de catholicité de cette commune catalane et l'on pourrait vérifier ainsi qu'il y a corroboration avec la date indiquée dans le document E. Cros que Descadeillas n'a pas retenue, sans doute parce qu'elle n'avait pas fait l'objet d'une vérification. ».



René Descadeillas

En effet, par quel moyen la vérifier si l'on ne sait pas où chercher ? En l'espèce, la présence de cette date dans le rapport constitue d'autant plus un mystère qu'elle ne figure pas non plus dans les archives de l'évêché de Carcassonne qui oriente systématiquement, qui les interroge sur ce point, vers l'ouvrage sur le Clergé de l'Aude du chanoine Sabarthès.

Mais depuis juin 2009, un chercheur, désirant garder l'anonymat, a fait une découverte fort intéressante puisqu'il produit sur internet ³⁰ une copie de l'acte authentique de décès d'Antoine Bigou provenant d'un registre paroissial conservé aux Archives départementales des Pyrénées Orientales sous la cote 44 EDT 136 ³¹. En outre, l'acte nous apprend que le prêtre n'est pas décédé à Sabadell, en Espagne, comme on l'a toujours pensé et comme le suggère le rapport, mais à Collioure dans le même département. Il n'est pas non plus décédé le 21 mars 1794, comme l'indique encore le rapport, mais la veille : le 20 mars ; le 21 étant le jour de son inhumation. En conséquence, le nom erroné de la commune et la date approximative indiquent avec certitude que l'auteur du rapport « Cros » n'a pas exhumé d'un document administratif officiel ces renseignements relatifs au décès d'Antoine Bigou.

N'est-ce pas dans le cadre de ses recherches sur les Templiers, pour lesquelles l'abbé Mazières consulta de nombreuses archives publiques et privées dans plusieurs départements ainsi que des archives religieuses, que lui fut communiquée cette information partielle et approximative ? De par sa qualité de prêtre, peut-être a-t-il aussi pu accéder, aux archives religieuses de Perpignan, à un ancien registre tenu par des confrères durant la période révolutionnaire sur lequel aurait été inscrite sans autre précision cette date de décès ! Cette question ne sera pas résolue dans cet article mais il est certain qu'elle trouvera une réponse avec le temps.

³⁰ Ce document est présenté ici : <http://www.renne-le-chateau.com/document/document.html#ancre25>

³¹ Le découvreur de cet acte de décès souhaitant d'une part conserver l'anonymat et d'autre part ne renseignant pas sa découverte de références, j'ai jugé opportun de m'en enquérir auprès des archives concernées.

L'építaphe de la marquise :

Si l'abbé Mazières ne peut ignorer sa reproduction dans le bulletin de 1906 de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude, il en est fait un total silence dans le rapport dont une partie est largement consacrée aux pierres gravées. C'est ce paradoxe qui me fit écarter provisoirement le prêtre de sa rédaction. Mais à la réflexion, au contraire des deux autres pierres décrites dans ce compte rendu, rien dans l'építaphe de Marie de Blanchefort, décédée au XVIII^e siècle, ne peut être assimilable, même indirectement, à un héritage templier. C'est sans doute la raison pour laquelle l'abbé Mazières ne s'y est pas intéressé : « *En ce qui me concerne, je le rappelle, je limite mes recherches et mes études aux XIII^e et XIV^e siècles et à la branche des Voisins de Rennes et d'Albédune* », écrivait-il en 1962 ³².

Récapitulation :

L'apparition officielle du rapport « *Cros* », en juillet 1962, dans l'émission radiophonique est désormais sans ambiguïté. La confirmation de cette période est apportée par trois publications différentes : *Trésors du Monde* en avril 1962 dans laquelle le rapport est inexistant, *La Dépêche du Midi* du 1^{er} août 1962 dans laquelle est réitéré l'appel aux Parisiens passé dans l'émission, et enfin *Noir et Blanc* où, à la fois, sont donnés le nom de « *Cros* » et de larges extraits du rapport.

Passé au crible, le dit rapport a révélé plusieurs indices permettant éventuellement de lever son anonymat en lui attribuant un nom d'auteur, celui de l'abbé Maurice-René Mazières. Ce dernier évoque dans plusieurs de ses études sa relation avec Ernest Cros en compagnie duquel il mena divers travaux et enquêtes. Il bénéficia aussi de documentation de celui-ci.

S'il évoque à six reprises le Roc du Bézu, le fond même du rapport s'oriente aussi fortement vers l'alternative d'un trésor templier, thèmes privilégiés de l'abbé Mazières.

La question qui peut venir à l'esprit est : pourquoi, s'il en est l'auteur, l'abbé Mazières a-t-il conservé l'anonymat sur ce document ? La réponse se trouve peut-être dans le témoignage apporté par Jean Fourié dans le bulletin *Parle-moi de RLC* de 2006 (page 33) qui parle des séances mensuelles auxquelles il assistait avec des membres de la *Société des Arts et des Sciences de Carcassonne* parmi lesquels il y avait :

« Monseigneur Georges Jean-Pierre Boyer, Vicaire Général qui, sans nul doute, savait de quoi il retournait, René Nelli, célèbre historien des Cathares, l'abbé René-Maurice Mazières qui s'y intéressa de près avec son confrère l'abbé Bruno de Monts, mais aussi l'historien des derniers Seigneurs de Rennes, René Descadeillas. Tous étaient membres de la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne et, au début des années soixante-dix, lors des réunions de la Société qui se déroulaient le soir à 21h00, Rennes-le-Château était devenu un sujet tabou. En effet, s'il était abordé, alors les passions se déchaînaient et s'ensuivaient inmanquablement les polémiques entre les intervenants, notamment entre Mgr Boyer et l'abbé Mazières qui n'étaient pas toujours d'accord. Le Vicaire Général, d'un esprit très rationnel s'opposait souvent au cours de ces discussions à l'abbé Mazières qui, lui, était d'une formation philosophique et donc davantage attiré par l'irrationnel et l'occultisme. ».

Conclusions :

Si tous les éléments concrets mis en lumière dans ces pages ne constituent évidemment pas des preuves indéniables permettant d'affirmer, à coup sûr, que ce rapport a bien pour auteur l'abbé Mazières, et même s'ils ne permettent que de formuler cette hypothèse, ils n'en forment pas moins un faisceau important d'indices qui, tout bien pesé, convergent formidablement dans le sens de cette paternité. Si cette dernière s'avère exacte, alors elle conduit à considérer les deux pierres décrites dans le rapport comme ayant réellement existé. En ce sens, si les inscriptions sur la pierre dite de Coumesourde ont été, selon l'auteur du rapport, relevées directement par l'ingénieur en chef en 1928,

³² *Les archives du château d'Alzau* par l'abbé Mazières, Mémoires de la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne, années 1960 à 1962, 4^{ème} série, tome IV, page 236.

un doute subsiste concernant celles gravées sur la dalle tombale issues d'une reconstitution partielle dont on ignore si elle est fidèle en tous points à la réalité.



L'abbé Maurice-René Mazières

Patrick Mensior

J'adresse mes sincères remerciements à Jean Bruyère, archiviste du diocèse de Carcassonne, Laurent Buchholtzer, Claire et Antoine Captier, Jean Fourié, Pierre Jarnac, Raymond Sagarzazu, Mme Sylvestre qui m'ont chacun apporté très amicalement leur aide pour cette étude.

Envoyer vos commentaires à : asso-RLC.doc@orange.fr